



BULLETIN POLITIQUE

POLICY

ISSUE ÉMISSION	DATE		
143	2003	02	10
	Y-A	M	D-J

What is new/changed?

Commissioner's Directive 087 on Official Languages has been deleted and the Standard Operating Practices on Official Languages have been updated. The listing of offices having official languages obligations will be posted separately from the SOP through a hyperlink, to facilitate periodic updates required under the *Official Languages Act*. The Standard Operating Practices provide information on official languages services that must be offered to offenders and to members of the general public.

For more information on the language of work, you may refer to the Treasury Board policy.

Why was the policy changed?

Some institutions and parole offices have been added to or removed from the list as a result of changes in the numerical composition of the linguistic minorities. Newly opened institutions and offices have also been added to the list.

What is the purpose of the change?

To ensure that staff and offenders are aware of the modifications to the policy.

How was it developed?

Consultation took place with employee representatives (USGE, PIPS, SSEA, APSFA) the Regional Official Languages Coordinators and Treasury Board representatives.

Qu'est-ce qui est nouveau ou a été modifié?

La Directive du commissaire n° 087 sur les langues officielles a été supprimée et les instructions permanentes connexes ont été mises à jour. La liste des bureaux ayant des obligations en matière de langues officielles sera affichée séparément des instructions permanentes grâce à un hyperlien, afin d'en faciliter la mise à jour tel que l'exige la *Loi sur les langues officielles*. Les instructions permanentes fournissent des renseignements sur les services en matière de langues officielles qui doivent être offerts aux délinquants et aux membres du grand public.

Pour plus de détails au sujet de la langue de travail, vous pouvez consulter la politique du Conseil du Trésor.

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

Certains établissements et bureaux de libération conditionnelle ont été ajoutés à la liste ou enlevés de celle-ci par suite d'une augmentation ou d'une diminution du nombre de personnes faisant partie des minorités linguistiques. De plus, des établissements et des bureaux récemment ouverts ont été ajoutés à la liste.

Quel est l'objectif du changement?

Veiller à ce que les employés et les délinquants soient informés des modifications apportées à la politique.

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

Les représentants des employés (SESG, IPFP, AESS et AGFFP), les coordonnateurs régionaux des langues officielles et des représentants du Conseil du Trésor ont été consultés.

Accountability?

SOP 087 clearly outline official languages accountabilities in conjunction with CD 068 on Delegation of Authorities in Human Resource Management.

Who will be affected by the policy?

CSC staff and offenders are all affected by the policy.

Expected cost?

No new costs are expected.

Other impacts?

None.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Les responsabilités à assumer au regard des langues officielles sont clairement énoncées dans les IP 087 ainsi que la DC 068 sur la délégation des pouvoirs en matière de gestion des ressources humaines.

Qui sera touché par la politique?

La politique s'applique à tous les délinquants et tous les membres du personnel du SCC.

Quels coûts prévoit-on?

On ne prévoit aucun coût additionnel.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

Aucune.